

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 18/09/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 18/09/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 18/09/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « act...	ID : 032-213202088-20250915-2025SEPT15_334-DE



DEPARTEMENT  
DU GERS  
\*\*\*\*  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

20

Séance Publique ordinaire du **15 septembre 2025**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à 19H, le Conseil Municipal de LECTOURE, légalement convoqué le 5 septembre 2025, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mmes Sylvie ACHÉ, Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, M. Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

M. Pascal ANDRADA  
M. Ghislain de FLAUJAC  
M. Loïc DÉSANGLES  
M. André GALOIX

**Ont donné procuration :**

M. Pascal ANDRADA à M. Marc DUGROS  
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** Mme Émilie SARRAN

**Objet :** Proposition de convention  
avec la Fédération française des Véhicules d'époque (FFVE)

**RAPPORTEUR :** Joël VAN DEN BON, Adjoint au Maire chargé du développement économique, du tourisme, du thermalisme et du développement durable

L'accueil de véhicules d'époque est une animation offerte au grand public, qui donne lieu à la rencontre du patrimoine bâti et du patrimoine roulant, favorisant ainsi notre économie locale et notre offre touristique.

La commune de Lectoure s'inscrit pleinement dans cette démarche de développement touristique en intégrant avec bienveillance des animations dédiées aux véhicules d'époque.

Le label « Villes d'accueil des véhicules d'époque » distingue les communes engagées dans cette démarche.

Aussi, afin d'obtenir ce label, Monsieur l'adjoint au Maire propose à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la FFVE, visant à définir les engagements respectifs, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Par ailleurs, il précise que les prochaines animations auront lieu à l'occasion des journées du patrimoine les 20 et 21 septembre prochain, puis une autre animation le 12 octobre prochain.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la FFVE, visant à définir les engagements respectifs, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,  
Émilie SARRAN

Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



*Signature of Emilie SARRAN*

*Signature of Xavier BALLENGHIEN*



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 18 SEP. 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 18 SEP. 2025